



Communiqué de presse

## Lancement de l'association *Pépinière d'Avenir* **Une action collective, tournée vers l'innovation, au service de l'enfance protégée**

**Paris, le 2 décembre 2025** – Face à la gravité des défis auxquels l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) est aujourd'hui confrontée – saturation des dispositifs d'accueil, souffrance des jeunes, manque de moyens humains et financiers – une réponse nouvelle, ambitieuse et concrète est lancée ce jour, Pépinière d'Avenir, une association d'intérêt général née d'un constat simple et partagé : le secteur a besoin d'air, d'idées, de souffle... et de moyens pour les concrétiser. Ce projet est le fruit d'un engagement commun. Portée par la Caisse des Dépôts et ses filiales le Groupe La Poste et le groupe CDC Habitat, ainsi que par Crédit Mutuel Alliance Fédérale, l'association marque une rupture : celle de l'action collective, résolument tournée vers l'innovation, au service de l'enfance protégée.

### **Une alliance public-privé inédite pour doter l'ASE d'une capacité d'innovation**

Aujourd'hui, ni le public, ni le privé seul ne peuvent relever les défis systémiques de la protection de l'enfance. Trop lourds, trop profonds, trop urgents. C'est donc en conjuguant les forces – celles des institutions, des fondations, des entreprises responsables, des territoires, des acteurs de terrain – que Pépinière d'avenirs entend faire la différence. Cette alliance inédite entre le public et le privé est une condition de réussite. Elle permet de mutualiser les ressources, d'accélérer les expérimentations, de soutenir les meilleures idées – surtout quand elles naissent là où on les attend le moins.

**Pour Olivier SICHEL, directeur général de la Caisse des Dépôts :** « Les idées foisonnent, mais le système de protection de l'enfance avait besoin de son chaînon manquant : une capacité de financement et d'innovation qui soit à la fois structurée et souple, tout en étant suffisamment robuste. Pépinière d'Avenir, c'est la volonté de répondre à cette carence, en soutenant les bonnes idées qui viennent du terrain, en décloisonnant les approches, avec une logique résolument public-privé. C'est la solution que nous avons imaginée avec nos partenaires pour donner du souffle et de l'impact à l'action sociale. »

### **Donner les moyens à ceux qui ont les bonnes idées, partout en France**

Beaucoup de solutions existent déjà. Des éducateurs, des associations, des jeunes eux-mêmes portent des projets qui ont le potentiel de transformer durablement les parcours en protection de l'enfance. Mais faute de soutien, de financements, d'espaces de collaboration, beaucoup de ces idées restent à l'état de promesse. C'est précisément là que se situe l'ambition de Pépinière d'Avenir : donner les moyens d'agir à ceux qui ont des idées, du courage, une vision, et qui sont en manque de leviers.

**Pour Laurent BERGER, directeur de l'Institut Mutualiste pour l'Environnement et la Solidarité au Crédit Mutuel Alliance Fédérale :** « Quand des jeunes sortent de l'Aide Sociale à l'Enfance sans logement, sans soin, sans accompagnement, c'est un échec pour toute notre société. De nombreux

*professionnels très compétents s'engagent dans cette bataille à bras le corps, mais il fallait des moyens financiers et des compétences pour les aider à innover et aller au bout de leurs intuitions. Avec Pépinière d'Avenir, nous faisons le pari que l'alliance entre le secteur public et le monde économique et citoyen peut faire émerger des solutions à la hauteur des besoins. »*

**Trois priorités structurantes guideront l'action de l'association :**

- **Le logement** : améliorer les conditions d'accueil et de vie des enfants et adolescents confiés à l'ASE.
- **La santé et la prévention** : mieux détecter les fragilités et intervenir à temps.
- **L'insertion des jeunes majeurs** : bâtir des parcours vers l'autonomie, pour ne plus laisser les jeunes sortir de l'ASE seuls, sans accompagnement.

*Pour Clément LECUIVRE, directeur général du groupe CDC Habitat : « Le logement est un enjeu essentiel pour les enfants et les jeunes protégés. En tant que membre fondateur de l'association Pépinière d'Avenir, le groupe CDC Habitat apportera son expertise de professionnel de l'immobilier, afin de favoriser l'accès au logement et le développement de solutions d'habitat innovantes ».*

**Une initiative dans le sillage du Rapport Sichel**

Pépinière d'Avenir est née dans le prolongement des recommandations du Rapport Sichel, remis en janvier 2025. Le constat était clair : le secteur de la protection de l'enfance souffre d'un manque de vision stratégique, de financements adaptés et de capacité à innover. L'association se donne pour mission de contribuer à répondre à ces manques, en s'appuyant sur les dynamiques locales, les expérimentations à fort potentiel, et une gouvernance partagée entre acteurs publics, privés et associatifs.

*Pour Mélanie PAUVROS, Président de l'association Pépinière d'Avenir : « Avec Pépinière d'Avenir, nous voulons décloisonner et accélérer l'action des porteurs de projets, sur le terrain. Alors que départements et associations sont confrontés à l'urgence, Pépinière d'Avenir propose une nouvelle approche : fédérer des acteurs publics et privés de tous horizons pour développer des projets innovants et duplicables. Ces projets permettront de mieux prévenir, loger, accompagner, protéger... Ils seront au service de l'épanouissement des enfants et des jeunes protégés. C'est un incubateur qui va œuvrer "pour", mais surtout "avec" ces jeunes ! »*

---

**À propos de Pépinière d'Avenir**

Pépinière d'Avenir est une association d'intérêt général dédiée à l'émergence et au déploiement de solutions innovantes dans le champ de la protection de l'enfance. En soutenant les porteurs de projets à fort impact social – qu'ils viennent du terrain, du monde associatif, de la recherche ou de l'entrepreneuriat – elle ambitionne de renouveler les approches, d'amplifier les réussites locales et de construire, avec l'ensemble des parties prenantes, une réponse à la hauteur des enjeux.

**Partenaires fondateurs :**



**CONTACT PRESSE**

Mathilde PANTHOU-BROCHARD – Bona fidé

[mpanthou@bonafide.paris](mailto:mpanthou@bonafide.paris)

06 59 78 90 65

